CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E169943 **VALABLE JUSQU'AU** 16/11/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/11/2014
Forme juridique : SAS
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 807638119

Siret : **807 638 119 00014**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2135268

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 194365315 H 001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 194365315 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ALVES EPC**

120 AVENUE PAUL DOUMER
94290 VILLENEUVE-LE-ROI

Téléphone : 06 16 12 56 85 **Fax :**
Portable : 06 16 12 56 85

Site Internet : www.facebook.com/alvesepc
E-mail : societe.alvesepc@gmail.com

Responsabilité légale :
ALVES LAETITIA DIRECTRICE GENERALE / ALVES OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/05/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	26/07/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	26/07/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.